

Eglise Saint Quentin d'Halloy-les-Pernois

Historique de la paroisse :

Halloy-les-Pernois était, sous l'ancien régime, une paroisse de plein exercice, avec présence sur place d'un curé, qui était logé dans un presbytère appartenant à la paroisse. La nomination du curé était subordonnée à la présentation par l'abbesse de Berteaucourt les Dames.

Le curé titulaire était en 1728 Maître Jean Rocque ; c'est ce dernier qui a souscrit la déclaration de revenus et charges de la paroisse (cf Irénée Darsy *bénéfices de l'église d'Amiens*, 1869).

En 1789, le curé d'Halloy-les-Pernois était Claude Longuet ; son revenu s'élevait à 700 livres, (cf Irénée Darsy, *le clergé du diocèse d'Amiens en 1789, 1892, p. 93*).

Au concordat de 1801, la paroisse était rétablie, mais supprimée en 1809, à la faveur d'une réorganisation diocésaine ; elle était alors rattachée à la paroisse de Canaples, dont elle était le secours. Aucun prêtre ne résidait alors à Halloy-les-Pernois.

En 1825, la paroisse se voyait reconnaître le statut de chapelle vicariale, dépendante de Canaples ; un vicaire lui était désigné par l'évêque d'Amiens selon les disponibilités des effectifs du diocèse. C'est ainsi qu'en 1832 le père Barthes, jésuite en résidence au séminaire Saint-Acheul d'Amiens, fut envoyé en mission à Pernois pour seconder pendant plusieurs mois le curé de cette paroisse ; il accepta de desservir aussi quelques mois la paroisse d'Halloy-les-Pernois, où il réveilla la ferveur des paroissiens et y laissa un souvenir fort.

Le conseil municipal d'Halloy-les-Pernois devait solliciter, au terme de deux délibérations des 21 décembre 1843 et 8 novembre 1845, l'érection de la chapelle vicariale en succursale, avec la nomination d'un curé desservant. (registre des délibérations du conseil municipal, an VII- 1858I, pages 120 à 123). L'ordonnance royale du 20 février 1846 y fait droit en érigeant en succursale la paroisse d'Halloy-les-Pernois. La nomination d'un curé desservant intervint par décision de l'évêque d'Amiens le 1er juillet 1846.

Le dernier prêtre résidant a été ?

Historique de l'édifice :

Paul Roger donne dans son ouvrage « Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire », publié en 1844, (notice LXVII), une description succincte de l'édifice, dont il convient de connaître à son sujet « *ni légende, ni fait historique intéressant* », mentionnant la présence « *d'une tour carrée dépourvue d'escalier et placée sur le portail de l'église ; les statues qu'on y remarquait ont été enlevées dans la Révolution du siècle dernier. On a badigeonné tout récemment les voûtes de cet édifice* ».

Une sacristie avait été construite, entre 1839 et 1841, dans le cimetière, le long du côté droit du chœur, à la demande du conseil paroissial ; le conseil municipal avait voté le 12 mars 1841 un crédit de 70 francs, et sollicité un secours auprès du Préfet ; le maire Joseph Jonathan Carette et Louis François Frédéric Calippe s'étaient engagés à titre personnel, et sur leurs deniers personnels, à faire l'avance de dépenses nécessaires jusqu'à concurrence du solde.

En 1846, la commune réalisait des travaux d'amélioration dans le presbytère, à savoir un mur de clôture et la construction d'un appentis, suivant le devis de M. Demoulin architecte à Doullens pour la somme de 635 francs. Il convenait d'accueillir le nouveau curé

En 1861/62, la muraille sur la rue de l'église est refaite, le clocher consolidé et réparé.

La description de Paul Roger est conforme à la représentation de l'église donnée par Oswald Macqueron dans une aquarelle réalisée sur place le 12 mai 1876, peu de temps avant sa destruction. Le clocher s'élève en légère saillie au centre de la façade pignon ; il est coiffé d'une bulbe à quatre pans, surmontant un beffroi carré avec des ouïes horizontales. Les rives du pignon sont montées en couteau ; les murs latéraux de la nef présentent une suite de 4 hautes baies rectangulaires réunies par un cordon continu d'accolades. Le chœur apparaît plus large mais moins haut que la nef. L'architecture de l'édifice est sommaire et peu recherchée ; elle peut être datée du milieu du XVII^e siècle.

Construction d'une nouvelle église :

En 1875, le conseil municipal décide, à la demande du conseil de fabrique, qui avait pu réunir par voie de souscriptions auprès des paroissiens une somme de 10 000 francs, de construire une nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne.

Henri Antoine , architecte de l'arrondissement de Doullens établit un avant-projet, le devis estimatif s'élève à 48 245 francs. Des secours sont sollicités auprès du ministère des beaux-Arts et du culte ainsi que du département. Un emprunt devait en outre être souscrit par la commune auprès de la caisse des dépôts et consignations en 1888, pour financer l'achèvement des travaux. (Annales du Sénat, séance du 13 novembre 1888).

Les travaux débutent en 1879 et, le 8 septembre 1880, est fêtée la dédicace de la nouvelle église par l'abbé Brisse. (cf Le Dimanche, la semaine religieuse du diocèse d'Amiens du 26 septembre 1880, n° 483, p. 254/55). La réception des travaux intervient en 1882, (cf dossier Arch. Somme 99 série O 2049).

Description de la nouvelle église

La nouvelle église est construite entièrement en briques, dans le style du XIII^e siècle.

Il s'agit d'un édifice plutôt spacieux : 32 mètres de long au total, dont 23 mètres pour la nef et 7 mètres pour le chœur ; la largeur de la nef est de 7 mètres, le chœur étant de moindre largeur.

La nef, à vaisseau unique, recouvert d'une voûte en arc brisé faiblement surhaussé et habillée d'un lambris de bois, agencé à l'horizontale. Une suite de 5 colonnes de fonte de fer, détachées des murs latéraux et sommées de chapiteaux à décor floral, la porte, déterminant six travées séparées chacune par un arc doubleau. La voûte repose, quant à elle, sur une corniche saillante formant sablière, ce qui en renforce l'impression de légèreté. Des tirants en fer sont tendus entre les deux murs latéraux.

Le chœur à cinq pans, moins large que la nef, est de même couvert d'une croisée d'ogives à 6 pans, qui viennent dans le prolongement de la voûte de la nef . La croisée d'ogive du chœur est portée par 4 colonnes similaires à celles de la nef et réunies en hauteur par une corniche épousant les 5 pans du chœur. Cette croisée d'ogives est lambrissée à l'instar de la nef.

Ce dispositif architectonique est tout à fait remarquable et atteste de la part du maître d'œuvre une exacte connaissance et une bonne maîtrise de l'architecture gothique, qu'il a su moderniser par l'emploi de matériaux nouveaux, la fonte de fer, tout en conservant l'esprit de l'art gothique du XIII^e siècle ; l'église d'Halloy-les-Pernois constitue un bel et rare exemple, au sein du département de la Somme, du gothique moderne si bien imaginé et analysé par Viollet-le-Duc.

L'espace intérieur de l'église retient l'attention par sa belle conception d'ensemble : « *grand dans sa simplicité, léger et élégant tout en étant d'une solidité à tout épreuve* » ainsi que le notait un témoin dans un article publié dans le *Dimanche*, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, (du 26 septembre 1880, n° 483, p. 254 et 255).

Cet espace intérieur bénéficie d'une grande clarté donnée par un ensemble de 17 hautes baies en arc brisé, à savoir 12 baies pour la nef, (6 de chaque côté) et 5 pour le chœur, à raison d'une baie par pan.

Un maître-autel en bois de chêne comportant notamment un retable en bois ajouré et encadrant un dais architecturé que surmonte une haute flèche, elle-aussi ajourée. Dans la niche, est placée une statue polychrome de Jésus au Sacré-Coeur. L'ensemble, de grandes dimensions, est assez conventionnel, reflétant le goût et la spiritualité de l'époque ; il est proche par son style, des ouvrages sortant des ateliers Buisine de Lille, avec lesquels Henri Louis Antoine avait l'habitude de travailler. A noter les deux autels latéraux, dont celui de droite dédié à Saint Joseph, d'un style XVIII^e siècle, semble provenir de l'ancienne église.

L'élévation du pignon côté entrée sous-tend l'unité du volume intérieur, qu'elle ferme par les trois arcades inférieures, les deux latérales encadrant celle ouvrant sur le portail extérieur, et au dessus, la grande arcade de la tribune. Dans cette travée correspondant à l'assise du clocher, ont été installés les fonts-baptismaux à droite, le confessionnal à gauche.

L'extérieur de l'église est plus conventionnel et reprend la physionomie de l'église ancienne, dont les fondations ont été vraisemblablement reprises en grande partie : le clocher est ainsi une tour carrée qui s'élève à l'aplomb de la façade pignon et repose sur une partie de la toiture à double pan ; deux contreforts, viennent l'étayer, et encadrent, en partie basse, le portail à double voussure reposant sur deux colonnettes en pierre, dont le tympan est percé d'un trilobe équipé de vitraux. De chaque côté de la tour est ménagée une baie en arc brisé. La tour haute de deux étages et présentant un décor d'arcatures, est couronnée d'un haut beffroi quadrangulaire et percé sur chaque côté de deux baies géminées à office d'ouïes ; il est surmonté d'une flèche octogonale recouverte d'ardoise et cantonnée de 4 lucarnes ; l'ensemble est élégant, sans se démarquer des réalisations contemporaines d'alors.

Les façades latérales et le chevet sont rythmés par des contreforts à deux larmiers que l'on retrouve aux angles de la façade pignon ; les bordures des baies, le portail et les larmiers en pierre blanche égaient sans originalité ces façades.

Ses vitraux :

L'église Saint Quentin de Halloy-les-Pernois comporte par ailleurs un ensemble de 17 verrières, conçues selon le même parti ornemental, à savoir un décor géométrique de rosaces entre-mêlées sur un fond de motifs végétaux, au milieu duquel est placé un médaillon en forme de mandorle avec une figure debout, (un saint ou un apôtre ou une scène religieuse). Si aucune signature n'a pu être relevée sur ces vitraux, leur unité de style et de conception conduit à penser qu'ils ont été réalisés

pat le même atelier. Par ailleurs, ce décor paraît procéder d'un programme iconographique décidé à l'avance, tandis que les dates figurant sur chaque verrière laissent à penser, dans la mesure où elles sont antérieure à la date de fin de travaux, qu'elles ont été financées au préalable sans attendre l'ouverture de la nouvelle église.

Cet ensemble vitré présente au surplus un intérêt au plan de l'histoire locale, en ce qu'y sont mentionnés les noms des donataires et les dates afférentes à ce dons.

Son mobilier :

L'église conserve une intéressante statue polychrome en bois représentant Saint Quentin, patron de la paroisse. Elle porte, gravée dans le bois sur le côté gauche la date de 1656 et plus bas l'inscription «restaurée par Dufour Dolin ? Peintre à Amiens». Hyacinthe Dusevel a rédigé en 1868 une note sur cette statue et deux autres statues en bois du XVI^e siècle, toutes trois alors conservées dans l'église du village, (cf Bulletin de la Réunion des sociétés savantes des départements, table, 1868, table p. 495).

Il convient de mentionner le chemin de croix, qui, remis en place dans la nouvelle église en 1884, se trouvait déjà dans l'ancienne, ayant été alors offert par une famille du village, (cf le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens du 4 mai 1884, n° 671, p. 356).

Enfin, l'orgue, instrument de qualité, qui a été béni et inauguré le 2 août 1887, (cf. Le Dimanche, semaine religieuse du diocèse d'Amiens, du 31 août 1887, n° 843, p. 163). Cet orgue avait été livré par la maison Adrien Van Bever Frères, facteur d'orgue, qui avait ouvert une succursale à Amiens.

L'architecte

L'architecte de l'église Saint Quentin est Henri Louis Antoine, (Lunéville, 13 octobre 1820-Amiens, 22 janvier 1900) ; lorrain, issu d'une famille d'architectes actifs sur Lunéville, il est parti à Paris vers 1839 ; il prépare sous la direction de Vaudoyer fils le concours d'entrée à l'École des Beaux-Arts de Paris ; il y est admis en 1840 et achève sa scolarité en 1846, pour s'installer à Amiens, comme architecte de la compagnie des chemins de fer du Nord ; il y dirige les travaux de construction de la gare, sous la direction de l'architecte de la compagnie Armand. Il est rapidement nommé architecte de la compagnie de chemin de fer de Boulogne et édifie les gares de Rue, Montreuil, Etaples et Boulogne. Il accepte en 1850 les fonctions d'architecte de la ville d'Amiens, où il est chargé de l'extension de la mairie d'Amiens. Il en démissionne en 1856, n'ayant pas accepté de voir rejeté son projet pour les églises Saint Honoré et Saint Pierre, présenté dans le cadre du concours alors ouvert par la Ville d'Amiens. Son projet était d'inspiration néoclassique, bien que le style du XIII^e siècle ait été recommandé par l'évêque d'Amiens dans le règlement du concours.

Il poursuit dans le même temps une activité d'architecte libéral, à la faveur de laquelle il réalisait nombre de châteaux, (Montigny sur l'Hallue (1862), Flixecourt, château Hesse (1870), et d'hôtels particuliers, (Hotel de Staplande, Hotel de Landreville, (devenu Hotel de Berny), Hôtel de Nampty).

Nommé architecte de l'arrondissement de Doullens, dont son épouse est originaire, il édifie nombre de mairies-écoles, dans un style utilitaire d'inspiration néo-classique : ainsi les mairies de Bernaville, Bonneville, Beauval, Fieffes, Montrelet, L'Etoile, Canaples, Grouches, Canaples, ... Il agence en écoles le vieil hôtel de ville de Doullens.

Catholique fervent, il sera aussi un architecte religieux, construisant ou restaurant de nombreuses églises où il privilégie finalement le style ogival. On peut citer l'église Saint Martin de Baizieux,

L'église Saint Germain l'Ecossais d'Amiens, qu'il restaure entièrement, l'église saint Pierre d'Etinehem, l'église Saint Hilaire de Contay, qu'il restaure, l'église Saint Martin d'Amiens, l'église Saint André d'Occoches, l'église Saint Médard de Longueau, l'église Saint Martin de Pont-Noyelle, des chapelles castrales à Fransu et Ribeaucourt, des couvents, dont la chapelle des dames de Louvencourt à Doullens...

Il pratique au départ un « gothique » soucieux de fidélité archéologique, comme pour les églises Saint Germain et saint Martin. Il s'en affranchit, dans des réalisations moins emblématiques au plan local, pour adopter un style plus libre et dépouillé, privilégiant un décor néo-gothique, dans un cadre architectural devenu conventionnel ; il se montre d'ailleurs parfois mal à l'aise et emprunté dans la restauration d'édifices anciens, comme pour la restauration de l'église Saint Martin de Pont-Noyelle.

Avec l'église d'Halloy-les-Pernois, qui doit être construite avec un budget limité, Henri-Louis Antoine se révèle à la fois plus audacieux dans le recours notamment aux colonnes de fonte de fer, et plus libre dans la conception d'un espace intérieur unissant lumière et volume dans un jeu de lignes largement simplifié.

Relativement tardive dans l'œuvre de Louis Henri Antoine, l'église Saint Quentin de Halloy-les-Pernois apparaît comme une réalisation tout à fait originale et novatrice, tout en s'inscrivant dans le style gothique, dont il était un parfait connaisseur, pour parvenir à l'émergence d'un style dit gothique moderne, tel que souhaité par Viollet-le-Duc.

Pierre Foucart, le 30 septembre 2024